

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT**  
**DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Convention sur la Diversité Biologique**

**DEUXIEME RAPPORT DE PAYS**  
**A LA CONFERENCE DES PARTIES**

**Bujumbura, 14 Mai 2001**

**Table des matières**

Tableaux d'introduction.....	3
Article 5 Coopération.....	9
Article 6 Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable.....	
Article 7 Identification et surveillance.....	14
Décisions en matière de taxonomie.....	17
Article 8 Conservation in situ [Articles 8h et 8j exclus].....	21
Article 8h Espèces exotiques.....	24
Article 8j Connaissances traditionnelles et dispositions connexes.....	27
Article 9 Conservation ex situ.....	31
Article 10 Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique.....	33
Article 11 Mesures d'incitation.....	37
Article 12 Recherche et formation.....	41
Article 13 Education et sensibilisation du public.....	43
Article 14 Evaluation de l'impact afin de minimiser les effets pervers....	46
Article 15 Accès aux ressources génétiques.....	50
Article 16 Accès à la technologie et au transfert de technologie.....	54
Article 17 Echange d'informations.....	56
Article 18 Coopération technique et scientifique .....	57
Article 19 Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages ...	60
Article 20 Ressources financières.....	62
Article 21 Mécanisme de financement.....	65
Article 23 Conférence des Parties.....	66
Article 24 Secrétariat.....	68
Article 25 Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.....	69
Article 26 Rapports nationaux.....	70
Approche fondée sur les écosystèmes.....	71
Ecosystèmes des eaux intérieures.....	72
Diversité biologique marine et côtière.....	74
Diversité biologique agricole.....	76
Diversité biologique des forêts.....	81
Diversité biologique des terres arides et semi-arides.....	84
Opérations de la Convention.....	85
Tableaux de conclusion.....	86

**Tableaux d'introduction**  
**Veillez fournir des détails sur le présent rapport**

<b>Partie contractante</b>	<b>BURUNDI</b>
Correspondant national	
<b>Nom complet de l'institution:</b>	<b>Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN)</b>
<b>Nom et titre de l'administrateur responsable:</b>	<b>KARIMUMURYANGO Jérôme : Directeur Général de l'INECN</b>
<b>Adresse :</b>	<b>B.P. 56, GITEGA</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>(257) 40 3032</b>
<b>Fax:</b>	<b>(257) 40 3032</b>
<b>Courrier électronique:</b>	<b>inecn.biodiv@cbinf.com</b>
Administrateur responsable du rapport national (si différent du premier)	
<b>Nom et titre de l'administrateur responsable:</b>	-
<b>Adresse:</b>	-
<b>Téléphone:</b>	-
<b>Fax:</b>	-
<b>Courrier électronique:</b>	-
Signature	
<b>Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:</b>	
<b>Date de soumission:</b>	<b>15/05/2001</b>

**Veillez donner des informations sommaires sur les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation de ce rapport ainsi que sur le matériel utilisé à cette occasion.**

**A. Participants :**

1) *Equipe d'élaboration du Rapport :*

- *Benoît NZIGIDAHERA, Directeur Technique de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature*
- *Samuel BIGAWA, Professeur à l'Université du Burundi et Ex-Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement*
- *Damien NINDORERA, Conseiller Juridique à l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature*
- *Aloys NIZIGIYIMANA, Doyen de la Faculté d'Agronomie à l'Université du Burundi*

2) *Administrateur du rapport :*

- *Jérôme KARIMUMURYANGO, Directeur Général de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature*

3) *Participants à l'atelier de validation du deuxième Rapport de Pays :*

- *Représentants des institutions et organismes suivants:*

*\* Administration centrale : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Energie et des Mines, Ministère du Développement Communal, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique, etc.*

*\* Université du Burundi*

*\* Organisations Non-Gouvernementales locales*

*\* Médias publics et privés*

*\* Agences des Nations Unies*

*\* Institutions de recherche indépendantes*

4) *Consultants nationaux et régionaux de la stratégie nationale et plan d'action en matière de la diversité biologique*

5) *Comité Directeur de la stratégie nationale et plan d'action en matière de la diversité biologique*

6) *Equipe de planification de la stratégie nationale et plan d'action en matière de la diversité biologique*

7) *Groupe national de travail sur le projet Biodiversité du lac Tanganyika*

8) *Groupe national de contact Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC)*

**B. Matériel**

1) *Des documents des stratégies et plans d'action de divers secteurs des ministères intéressés par la question de la biodiversité*

2) *Premier rapport de pays sur la CDB*

3) *Guide de la convention sur la diversité biologique*

4) *Document de la Convention*

5) *Divers Rapports et Etudes menés sur la Biodiversité*

Veuillez fournir des informations pertinentes sur la situation de votre pays afin de faciliter la compréhension des réponses aux questions contenues dans ce rapport

Le Burundi est un pays de l'Afrique Centrale qui possède un environnement fortement varié. Il couvre une superficie de 27.834 km<sup>2</sup> dont 25.200 terrestres et s'étend entre les méridiens 29°00 et 30°54' Est et les parallèles 2°20' et 4°28' Sud. C'est un pays dont l'économie est essentiellement basée sur le secteur primaire qui occupe près de 90% d'une population estimée à environ six millions d'habitants.

Sa densité moyenne est de 230 habitants par km<sup>2</sup>. Il est bordé au Nord par le Rwanda, à l'Est et au Sud par la Tanzanie et à l'Ouest par la République Démocratique du Congo.

Son relief caractéristique de la région du grand rift de l'Afrique orientale a donné lieu à la formation du lac Tanganyika dans un fossé d'effondrement à l'Ouest et à un ensemble de plateaux au relief fortement découpé à l'Est. L'ensemble de ce relief forme un complexe de 5 zones géomorphologiques assez diversifiées : la plaine occidentale située entre 775 et 1000 m d'altitude, les hautes terres occidentales formant la crête Congo-Nil (entre 1000 et plus de 2600 m d'altitude), les plateaux centraux couvrant la plus grande partie du pays (entre 1400 et 2000 m d'altitude), la dépression orientale de Kumoso située entre 1200 et 1400 m d'altitude et la dépression du Bugesera localisée au Nord-Est du Burundi et située entre 1200 et 1500 m d'altitude (Carte géomorphologique du Burundi, en annexe).

Le pays est réparti en deux grands bassins hydrographiques : le bassin du Nil (qui comprend d'une part la Ruvubu et ses affluents et d'autre part la Kanyaru affluent de la Kagera) et le bassin du Congo constitué de deux sous-bassins (le sous-bassin situé à l'Ouest de la crête Congo-Nil et formé par la Rusizi et ses affluents et par le lac Tanganyika et le sous-bassin du Kumoso situé à l'Est du pays et comprenant la Malagarazi et ses affluents).

Au point de vue pédologique, les sols, généralement des ferralsols ou des ferrisols, sont peu fertiles en altitude. On rencontre des sols bruns tropicaux et des lithosols sur les pentes et les crêtes. Des sols organiques, minéraux et tourbeux caractérisent les fonds de vallées marécageuses.

La biodiversité est marquée par la rencontre des influences phytogéographiques diverses (forêts claires) et cette position de carrefour biogéographique, l'étagement en altitude et l'abondance des zones humides contribuent à la richesse de la flore et de la faune. Quelques 3000 espèces de plantes supérieures, 56 amphibiens, 52 reptiles, 716 oiseaux, 163 mammifères sont connus. De nombreuses espèces sont des endémiques régionales, en particulier dans le Lac Tanganyika (poissons cichlidés, invertébrés) et sur les montagnes (faune, 17 espèces d'oiseaux endémiques du Rift Albertin).

La végétation naturelle ou semi-naturelle comprend des forêts denses humides d'altitude, une forêt dense de type guinéo-congolais, des forêts sclérophyles, des forêts claires, des forêts édaphiques, des bambousaies, des savanes arborées, des formations herbeuses et savanes de divers types, des landes fourrés, friches d'altitude, des marécages et formations palustres. La plupart de cette biodiversité est rencontrée dans les aires protégées (Carte des aires protégées du Burundi, en annexe).

Le Burundi est un pays en développement avec des ressources extrêmement limitées face aux besoins importants. La démographie élevée et régulièrement croissante fait que la priorité du Gouvernement est d'abord la sécurité alimentaire.

Etant donné que l'agriculture est le moteur du développement, que les moyens financiers de la population sont limités et que les terres et les ressources biologiques disponibles subissent une forte pression, leur bonne gestion constitue la garantie de la durabilité de leur utilisation.

La situation socio-politique que vit le pays et le comportement de survie qu'elle induit tant au niveau de la population que de l'administration ainsi que le retrait de la plupart des coopérations bilatérales sont venus aggraver une situation déjà précaire.

*La COP a établi des programmes de travail qui répondent à un certain nombre d'articles. Veuillez identifier la priorité relative accordée à chaque thème ainsi que la suffisance des ressources. Ceci permettra de mettre en contexte les informations sur l'application de chaque article. Vous trouvez également d'autres questions sur la mise en oeuvre du programme de travail à la fin de ces directives.*

**Écosystèmes des eaux intérieures**

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	<b>X</b>
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	<b>X</b>

**Diversité biologique des zones marines et côtières**

3. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	<b>X</b>
4. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	

**Diversité biologique agricole**

5. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	<b>X</b>
c) Faible	
d) Pas applicable	

6. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	<b>X</b>
d) Très limitées	

***Diversité biologique des forêts***

7. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	<b>X</b>
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	
8. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations ?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	<b>X</b>
d) Très limitées	

***Diversité biologique des terres arides et semi-arides***

9. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	<b>X</b>
c) Faible	
d) Pas applicable	
10. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	<b>X</b>

*Autres observations sur les programmes de travail et les priorités*

*Le pays attache beaucoup d'importance sur la diversité biologique en général, surtout l'écosystème des eaux intérieures et la diversité biologique des forêts. Cependant, le manque de ressources humaines bien formées dans le domaine et de financement limite les actions menées.*

*Le pays compte essentiellement sur la coopération internationale et régionale pour la gestion des écosystèmes transfrontaliers.*

*Cependant, quelques priorités sont notamment accordées aux forêts de montagne à cause de leur fragilité. Des initiatives pour la gestion des zones arides et semi-arides sont en cours. Le programme de reboisement dans les zones en voie de dégradation est soutenu par le Gouvernement.*

*En ce qui concerne la diversité biologique agricole, des échanges de matériel végétal et animal avec les pays de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est sont déjà en cours dans le cadre de l'AFARECA.*

**Article 5 Coopération**

11. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<b>X</b>	b) Moyen		c) Faible	
12. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
				d) Très limitées	
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><b><i>Le Burundi a la volonté de s'acquitter de ses obligations en matière de coopération internationale et régionale sur la biodiversité. Cependant, ses actions sont quelquefois limitées par le manque de ressources financières.</i></b></p>					

13. Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec d'autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) coopération bilatérale (précisez ci-dessous)	
b) programmes internationaux (précisez ci-dessous)	<b>X</b>
c) accords internationaux (précisez ci-dessous)	

**Décision IV/4. Etat et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options pour leur conservation et leur utilisation durable**

14. Votre pays a-t-il mis en place une coopération efficace, par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux, pour la gestion durable de bassins versants, des bassins de captation et des bassins fluviaux transfrontaliers, ainsi que des espèces migratrices?	
a) non	<b>X</b>
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	
d) pas applicable	

**Décision IV/15. Relations entre la CBD et les Conventions relatives à la biodiversité, les accords internationaux, les institutions et les processus correspondants**

15. Votre pays a-t-il développé des méthodes de gestion pour les zones transfrontières protégées?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - de façon limitée	
c) oui - de façon importante	
d) pas applicable	

**Décision V/21. Coopération avec d'autres Organismes**

16. Votre pays a-t-il mis en place une collaboration efficace avec l'Année internationale de l'observation de la diversité biologique de DIVERSITAS, et a-t-il assuré une complémentarité avec l'initiative que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique prévoient d'entreprendre afin de promouvoir le savoir scientifique et la sensibilisation du public au rôle crucial de la biodiversité pour le développement durable?	
a) non	<b>X</b>
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	

**Décision V/27. Contribution de la Convention sur la diversité biologique à l'étude décennale sur les progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement**

17. Votre pays prévoit-il de souligner et de mettre l'accent sur les questions de diversité biologique dans le cadre de sa contribution à l'étude décennale des progrès accomplis depuis le Sommet de la Terre?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><b>Le Burundi fait partie d'un certain nombre de programmes internationaux sur la biodiversité, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) pour la sauvegarde des forêts denses</i></li> <li>- <i>L'Initiative du Bassin du Nil pour la Gestion de l'Environnement</i></li> </ul> <p><b>En outre, le Burundi participe activement dans la négociation de la Convention sur la protection de la biodiversité du lac Tanganyika.</b></p> <p><b>Le Burundi compte initier un projet de protection de la forêt ombrophile de montagnes en coopération avec le Rwanda et la RDC (République Démocratique du Congo).</b></p>
---

**Article 6 Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable**

18. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<b>X</b>	b) Moyen		c) Faible	
19. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>Le Burundi attache une grande importance dans l'élaboration des documents pertinents lui permettant d'assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité grâce au financement extérieur, notamment le FEM et le PNUD. Pour mettre en œuvre ces plans et programmes, le pays a toujours besoin d'aides extérieures compte tenu des moyens limités de l'Etat.</i></p>					
20. Quel est le statut de votre stratégie nationale en matière de diversité biologique (6a)?					
a) néant					
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) établi <sub>1</sub>					<b>X</b>
e) établi et adopté <sup>2</sup>					
f) rapports de mise en oeuvre disponibles					
21. Quel est le statut de votre plan d'action en matière de diversité biologique (6a)?					
a) néant					
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) établi <sup>2</sup>					<b>X</b>
e) établi et adopté <sup>2</sup>					
f) rapports de mise en oeuvre disponibles					
22. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il tous les articles de la Convention (6a)? (6a)?					
a) seulement quelques articles					
b) la plupart des articles					<b>X</b>
b) tous les articles					

<sup>1/</sup> Veuillez inscrire les informations demandées à la dernière page des présentes lignes indicatrices.

23. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il l'intégration d'autres activités sectorielles (6b)?	
a) non	
b) certains secteurs	
c) les principaux secteurs	<b>X</b>
d) tous les secteurs	

**Décision II/7 et décision III/9 Examen des Articles 6 et 8**

**la Convention**

24. Des mesures sont-elles prises pour l'échange d'informations et le partage d'expérience sur le processus de planification des mesures nationales avec d'autres Parties contractantes?	
a) peu ou pas de mesure	<b>X</b>
b) partage de stratégies, de plans et/ou d'études de cas	
c) réunions régionales	
25. Tous les plans d'action/stratégies nationaux de votre pays comprennent-ils un élément de coopération internationale?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
26. Votre plan d'action/stratégie national est-il coordonné avec ceux des pays avoisinants?	
a) non	
b) pourparlers bilatéraux/multilatéraux en cours	<b>X</b>
c) coordination dans certains secteurs/domaines thématiques	
d) entièrement coordonné	
e) non applicable	
27. Votre pays a-t-il établi des cibles mesurables dans le cadre de vos stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) première étape d'établissement	<b>X</b>
c) étape avancée d'établissement	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
<b>Si vous êtes un pays Partie en développement ou une Partie avec une économie en transition</b>	
28. Votre pays a-t-il reçu un appui du mécanisme de financement pour la préparation des stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
Dans l'affirmative, quelle a été l'agence d'exécution (PNUD, PNUE ou Banque mondiale)?	<b>PNUD</b>

**Décisions III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les autres conventions relatives à la biodiversité**

29. Est-ce que les correspondants nationaux de la CBD et les autorités compétentes de la Convention de Ramsar, de la Convention de Bonn et de la CITES travaillent à l'application de ces conventions de façon à éviter de faire le travail en double.	
a) non	
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	<b>X</b>

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Le Burundi est en train de mettre en place un cadre d'échange d'informations et de partage d'expérience avec les autres parties contractantes. En outre, le Burundi participe activement dans le processus de planification des mesures de gestion de la biodiversité dans le cadre sous-régional.*

*Il importe de souligner que les démarches sont en cours pour adhérer à la Convention de Bonn.*

**Article 7 Identification et surveillance**

30. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
31. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>Il existe des activités d'identification sur certains groupes cibles tels que les écosystèmes des aires protégées (faune et flore), les plantes médicinales et les poissons du lac Tanganyika. Toutefois, il n'existe pas de structure durable pour la surveillance de la dynamique de la diversité biologique au Burundi.</i></p> <p><i>Notons que le pays ne dispose pas assez de ressources humaines et financières pour une telle activité.</i></p>					
32. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des espèces (7a)?					
a) activité minimale					<b>X</b>
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs					
c) pour une gamme de groupes majeurs					
d) pour une gamme complète d'espèces pour une gamme de groupes majeurs					
33. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des écosystèmes (7a)?					
a) activité minimale					
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier					
c) pour les principaux écosystèmes					<b>X</b>
d) pour une gamme complète d'écosystèmes					
34. Votre pays dispose t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau génétique (7a)?					
a) activité minimale					<b>X</b>
b) programme mineur dans certains secteurs					
c) programme majeur dans certains secteurs					
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents					
35. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des espèces (7a)?					
a) activité minimale					<b>X</b>
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs					
c) pour une gamme de groupes majeurs					

d) pour une gamme complète d'espèces	
36. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des écosystèmes (7b)?	
a) activité minimale	
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier	
c) pour les principaux écosystèmes	<b>X</b>
d) pour une gamme complète d'écosystèmes	
37. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau génétique (7b)?	
a) activité minimale	<b>X</b>
b) programme mineur dans certains secteurs	
c) programme majeur dans certains secteurs	
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents	
38. Votre pays a-t-il identifié les activités qui ont des incidences néfastes sur la diversité biologique (7c)?	
a) non	
b) première étape d'examen et d'évaluation	<b>X</b>
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	
d) examen et évaluation terminés	
e) rapports sur les résultats disponibles	
39. Votre pays surveille-il ces activités et leurs effets (7c)?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	<b>X</b>
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
40. Votre pays coordonne-t-il la collecte et la gestion d'informations au niveau national (7d)?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	<b>X</b>
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

**Décision III/10 Identification, surveillance et évaluation**

41. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs nationaux de diversité biologique?	
a) non	<b>X</b>
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	
c) indicateurs identifiés (dans ce cas, donnez une description ci-après)	
42. Votre pays applique-t-il des techniques d'évaluation rapide et de télédétection?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement de programme	
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
43. Votre pays a-t-il adopté une démarche par étape pour la mise en oeuvre de l'Article 7 en mettant d'abord l'accent sur l'identification des éléments de la diversité biologique (7a) et sur les activités qui ont des effets nocifs sur ces éléments (7c)?	
a) non	
b) pas approprié au contexte national	
c) oui	<b>X</b>
44. Votre pays coopère-t-il avec d'autres Parties contractantes dans des projets pilotes de démonstration sur l'application de méthodologies d'évaluation et d'indicateurs?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	
45. Votre pays a-t-il préparé et mis à la disposition d'autres Parties contractantes des rapports sur toute expérience d'application de méthodologies d'évaluation?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
46. Votre pays cherche-t-il rendre plus largement disponibles les informations taxonomiques qu'il détient dans ses collections?	
a) pas de collections pertinentes	
b) aucune mesure	<b>X</b>
c) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	

**Décision V/7. Identification, surveillance, évaluation, et indicateurs**

47. Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec les pays avoisinants en matière d'indicateurs, de surveillance et d'évaluation?	
a) non	<b>X</b>
b) coopération limitée	
c) coopération importante sur certaines questions	
d) coopération importante sur de nombreuses questions	

48. Votre pays a-t-il fourni des études de cas en matière de développement et d'application de programmes d'évaluation, de surveillance, et d'indicateurs?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - études fournies au Secrétariat	
c) oui - études fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - études fournies par d'autres moyens (veuillez préciser)	

49. Votre pays apporte-t-il son aide à d'autres Parties afin de les aider à augmenter leurs capacités à développer des programmes d'indicateurs et de surveillance?	
a) non	<b>X</b>
b) formation	
c) soutien direct	
d) partage d'expérience	
e) autre (Expliquez)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><i>Le Burundi commence à mettre en place les outils qui permettront la collecte et la gestion de l'information au niveau national (Système d'Information Géographique).</i></p> <p><i>Les programmes d'inventaires ne sont pas élaborés mais des activités d'inventaires sur des groupes cibles sont constamment faites.</i></p>
---

**Décisions en matière de taxonomie**

**Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTTA [en partie]**

50. Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins nationaux en matière de taxonomie et/ou organisé des ateliers pour déterminer les priorités du pays dans ce domaine?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'évaluation	
c) étape avancée d'évaluation	
d) évaluation terminée	
51. Votre pays a-t-il établi un plan d'action national en matière de taxonomie?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) plan d'action mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

52. Votre pays met-il à disposition les ressources appropriées pour améliorer la disponibilité des informations taxonomiques?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, mais pas suffisamment	
c) oui, complètement	
53. Votre pays encourage-t-il les occasions de formation et d'emploi à l'échelle bilatérale et multilatérale pour les taxonomistes, en particulier pour ceux qui se spécialisent dans les organismes peu connus?	
a) non	
b) quelques occasions	<b>X</b>
c) de nombreuses occasions	
54. Votre pays investit-il à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays?	
a) non	<b>X</b>
b) certains investissements	
c) d'importants investissements	
55. Votre pays encourage-t-il l'établissement de partenariat entre les institutions taxonomiques dans les pays développés et les pays en développement?	
a) non	
b) oui - politique énoncée	<b>X</b>
c) oui - programme national systématique	
56. Votre pays a-t-il adopté des niveaux quelconques de structure internationalement convenus pour abriter les collections?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) en cours de mise en oeuvre par certaines collections	
d) en cours de mise en oeuvre par toutes les grandes collections	
57. Votre pays a-t-il mis sur pied des programmes de formation en matière de taxonomie?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	
58. Votre pays a-t-il rendu compte des mesures adoptées pour renforcer les capacités nationales en matière de taxonomie, pour désigner des centres nationaux de référence, et pour mettre les informations abritées dans les collections à la disposition des pays d'origine?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	

59. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la stabilité financière et administrative des institutions responsables des inventaires de la diversité biologique et des activités taxonomiques?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui pour certaines institutions	
d) oui pour toutes les grandes institutions	
60. Votre pays a-t-il aidé les institutions taxonomiques à établir des consortiums pour mener des projets régionaux?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	
61. Votre pays a-t-il accordé une attention particulière au financement international de bourses pour des spécialistes étudiant à l'étranger ou pour attirer des experts internationaux dans des stages nationaux ou régionaux?	
a) non	
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	<b>X</b>
d) oui - de façon importante	
62. Votre pays a-t-il établi des programmes de recyclage pour permettre à des spécialistes compétents de se réorienter vers des domaines liés à la taxonomie?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	

**Décision V/9. Initiative mondiale en matière de taxonomie: Mise en œuvre et progression des suggestions d'actions**

63. Votre pays a-t-il identifié ses besoins d'informations dans le domaine de la taxonomie, et a-t-il évalué sa capacité nationale à y répondre?	
a) non	<b>X</b>
b) évaluation de base	
c) évaluation approfondie	
64. Votre pays a-t-il établi ou regroupé des centres de références taxonomiques?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
65. Votre pays a-t-il travaillé sur le renforcement de ses capacités en matière de recherche taxonomique?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

66. Votre pays a-t-il communiqué au Secrétaire exécutif des informations sur les programmes, projets ou initiatives de projets pilotes dans le cadre de l'Initiative mondiale en matière de Taxonomie?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
67. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour l'Initiative mondiale en matière de taxonomie qui serait en contact avec d'autres correspondants nationaux?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
68. Votre pays a-t-il participé au développement de réseaux régionaux afin de faciliter le partage des informations sur l'Initiative mondiale en matière de taxonomie ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie avec une économie en transition -	
69. Votre pays a-t-il fait appel à des ressources par l'intermédiaire du mécanisme financier pour les actions prioritaires identifiées dans cette décision ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, mais sans succès	
c) oui, avec succès	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Peu de choses ont été faites en matière de taxonomie au Burundi. Toutefois, le pays a soumis un projet de la 2<sup>ème</sup> activité habilitante pour financement en vue d'évaluer notamment les besoins en taxonomie.*

**Article 8 Conservation in situ [Articles 8h et 8j exclus]**

70. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<b>X</b>	b) Moyen		c) Faible	
71. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<i>Le Burundi accorde une priorité à la conservation in-situ ; en témoigne les mesures de conservation des aires protégées déjà prises. Cependant, il existe d'autres zones nécessitant de mesures spéciales de protection notamment le lac Tanganyika.</i>					
72. Votre pays a-t-il mis sur pied un système de zones protégées visant à conserver la diversité biologique (8a)?					
a) système en cours d'établissement					
b) examen national disponible sur la couverture des zones protégées					
c) plan national sur les systèmes de zones protégées mis en place					
d) système relativement complet mis en place					<b>X</b>
73. Existe-t-il des lignes directrices nationales adoptées pour le choix, la création et la gestion des zones protégées (8b)?					
a) non					
b) non, en cours de développement					
c) oui					<b>X</b>
d) oui, à l'étude					
74. Votre pays réglemente-t-il ou gère-t-il des ressources biologiques présentant une importance pour la conservation de la diversité biologique, dans le but d'en assurer la conservation et l'utilisation durable (8c)?					
a) non					
b) première phase d'établissement					
c) phase avancée d'établissement					
d) programme ou politique en place					<b>X</b>
e) rapports de mise en oeuvre disponibles					
75. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que pour le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel (8d)?					
a) non					
b) certaines mesures en place					
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					<b>X</b>

76. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel dans les zones adjacentes aux zones protégées (8e)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
77. Votre pays a-t-il pris des mesures pour remettre en état et restaurer les écosystèmes dégradés (8f)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
78. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la reconstitution des espèces menacées (8f)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
79. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et à la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie (8g)?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
80. Votre pays a-t-il essayé d'instaurer les conditions nécessaires pour assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs (8i)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	<b>X</b>
c) étape avancée d'établissement	
d) programme ou politique en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
81. Votre pays a-t-il formulé et maintenu en vigueur les dispositions législatives et autres dispositions réglementaires pour protéger les espèces et populations menacées (8k)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	<b>X</b>

82. Votre pays réglemente ou gère-t-il les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités déterminés à l'Article 7 pouvant entraîner un effet défavorable important sur la diversité biologique (81)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	<b>X</b>
Si vous êtes une Partie pays développé -	
83. Votre pays coopère t-il à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> , notamment aux pays en développement (8m)?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
84. Votre pays reçoit-il un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> (8m)?	
a) non	
b) oui (dans l'affirmative, veuillez donner des détails ci-après)	<b>X</b>

**Décision II/7 Examen des Articles 6 et 8 de la Convention**

85. Des mesures sont-elles prises pour partager avec d'autres Parties contractantes l'information et l'expérience relatives à la mise en oeuvre du présent article?	
a) peu de mesures ou aucune	<b>X</b>
b) partage de documents et/ou d'études de cas	
c) réunions régionales	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><b><i>Le pays a déjà bénéficié de la part de la coopération multilatérale de financement pour la conservation des aires protégées. Leur identification et leur surveillance ont été réalisées. Cependant, des efforts restent à fournir notamment pour le développement des zones riveraines des aires protégées et l'information de la population sur le bien fondé de ces ressources biologiques.</i></b></p>
--

**Article 8h Espèces exotiques**

86. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
87. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
<b>Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources</b>					
<b>Au Burundi, la préoccupation des espèces exotiques est récente.</b>					

88. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites?	
a) non	
b) seulement les principales espèces, source de préoccupation	<b>X</b>
c) seulement les introductions nouvelles ou récentes	
d) un système complet détecte les nouvelles introductions	
e) un système complet détecte toutes les introductions connues	
89. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) non	<b>X</b>
b) seulement les principales espèces source de préoccupation	
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées	
90. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

**Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTA**

91. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des espèces exotiques?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) pourparlers en cours sur des projets potentiels	<b>X</b>
c) travaux effectifs d'établissement de nouveaux projets	
92. Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques?	

a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	<b>X</b>

**Décision V/8. Espèces exotiques constituant une menace pour les écosystèmes, les habitats et les espèces**

93. Votre pays applique t-il les principes directeurs préliminaires visant à prévenir et à atténuer les effets des espèces exotiques dans le cadre d'activités visant à appliquer l'article 8(h) de la Convention, et dans d'autres secteurs?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) application limitée dans certains secteurs	
d) application importante dans certains secteurs	
e) application importante dans la plupart des secteurs	
94. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas portant sur des évaluations thématiques?	
a) non	<b>X</b>
b) en préparation	
c) oui	
95. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire Exécutif des commentaires par écrit sur les principes directeurs préliminaires?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
96. Votre pays accorde t-il la priorité au développement et à l'application de plans d'action et de stratégie contre les espèces exotiques envahissantes?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
97. Dans le cadre du problème des espèces exotiques envahissantes, votre pays a-t-il développé ou s'est t-il impliqué dans les mécanismes de coopération internationale, y compris dans l'échange de meilleures pratiques?	
a) non	<b>X</b>
b) coopération transfrontalière	
c) coopération régionale	
d) coopération multilatérale	
98. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays accorde t-il la priorité aux écosystèmes isolés sur le plan géographique ou sur le plan évolutif?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
99. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays utilise t-il de façon adéquate l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique ?	

a) non	<b>X</b>
b) oui	
100. Votre pays a-t-il pris des mesures d'éducation, de formation, et de sensibilisation du public efficaces concernant le problème des espèces envahissantes?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques initiatives	
c) de nombreuses initiatives	
101. Votre pays met-il à disposition les informations qu'il détient sur les espèces exotiques par l'intermédiaire du Centre d'échange?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques informations	
c) toutes les informations disponibles	
d) informations disponibles sur d'autres supports (veuillez préciser)	
102. Votre pays apporte t-il son soutien au Programme mondial sur les espèces envahissantes afin d'accomplir les tâches décrites dans la décision et ses annexes?	
a) non	<b>X</b>
b) soutien limité	
c) soutien important	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Comme composante particulière de la biodiversité, le cas « espèce exotique » est souvent évoqué lorsqu'on parle d'autres aspects. Les espèces susceptibles d'envahir et menacer les écosystèmes sont en cours d'identification notamment la Jacinthe d'eau « Eichhornia crassipes »*

**Article 8j Connaissances traditionnelles et dispositions connexes**

103. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?				
a) Elevé		b) Moyen		c) Faible <b>X</b>
104. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?				
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées
				d) Très limitées <b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources				
<b>Malgré cette faible priorité, il existe des cas isolés notamment les plantes médicinales et l'apiculture auxquels certaines communautés locales accordent une certaine importance avec un souci de la conservation et l'utilisation durable.</b>				

105. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
106. Votre pays oeuvre t-il à encourager le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) programme ou politique en place	

**Décision III/4 et Décision IV/9. Mise en oeuvre de l'Article 8 j**

107. Votre pays a-t-il établi une législation nationale et des stratégies correspondantes pour la mise en oeuvre de l'Article 8 j)?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	
108. Votre pays a-t-il fourni de l'information sur la mise en oeuvre de l'Article 8j à d'autres Parties contractantes par des moyens tels que les rapports nationaux?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (Veuillez donner des détails ci-après)	

109. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif concernant les mesures prises pour développer et mettre en oeuvre des dispositions de la Convention relatives aux communautés autochtones et locales?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
110. Votre pays participe-t-il aux travaux des groupes de travail et des réunions appropriés?	
a) aucun	
b) quelques-uns	<b>X</b>
c) tous	
111. Votre pays facilite-t-il la participation active de représentants des communautés autochtones et locales à ces groupes de travail et à ces réunions?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Décision V/16. Article 8(j) et dispositions connexes**

112. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit dans l'annexe de la décision et identifié la façon dont il faudrait appliquer ces tâches dans le contexte national?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	
113. Votre pays a-t-il intégré ces tâches dans ses programmes permanents en tenant compte des opportunités de coopération identifiées?	
a) non	
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
d) oui - dans une large mesure	
114. Votre pays prend t-il entièrement en compte les instruments, principes directeurs, codes, et autres activités pertinentes existant dans l'application du programme de travail?	
a) non	<b>X</b>
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
115. Votre pays a-t-il fourni un soutien financier adéquat à la mise en oeuvre du programme de travail?	
a) non	<b>X</b>
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	

116. Votre pays a-t-il complètement intégré des femmes ou des groupes de femmes dans les activités entreprises pour mettre en oeuvre le programme de travail contenu dans l'annexe de la décision et toute autre activité pertinente de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
117. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la participation active des communautés autochtones et locales dans l'application de la Convention ?	
a) non	<b>X</b>
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
118. Votre pays a-t-il fourni des études de cas sur les méthodes et les approches concernant la préservation et le partage des connaissances traditionnelles, et le contrôle de ces informations par les communautés autochtones et locales?	
a) non	<b>X</b>
b) pas pertinent	
c) oui - fournies au Secrétariat	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
119. Votre pays partage t-il des informations ou des expériences sur la législation nationale ou toute autre mesure afin de sauvegarder les connaissances, les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales?	
a) non	<b>X</b>
b) pas pertinent	
c) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - avec certains pays	
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
120. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la préservation des pratiques, des innovations et des connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) quelques mesures	<b>X</b>
d) de nombreuses mesures	
121. Votre pays, en collaboration avec les communautés autochtones et locales, a-t-il soutenu le développement de registres des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques de ces dernières?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) développement en cours	<b>X</b>
d) registre établi	

122. Des représentants des organisations des communautés autochtones et locales ont-ils participé, au sein de votre délégation officielle, aux réunions organisées dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique ?	
a) pas pertinent	<b>X</b>
b) par opportun	
c) oui	
123. Votre pays assiste-t-il le Secrétariat afin d'utiliser pleinement le mécanisme du Centre d'échange dans le but de coopérer étroitement avec les communautés autochtones et locales afin d'explorer les moyens qui leur permettraient de prendre des décisions éclairées en matière de diffusion des connaissances traditionnelles?	
a) non	<b>X</b>
b) en l'attente d'information sur la façon de procéder	
c) oui	
124. Votre pays a-t-il identifié des sources de financement pour les activités décrites dans la décision?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) en partie	<b>X</b>
d) entièrement	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Pour ce qui est de la préservation des pratiques, des innovations et des connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales, il importe de signaler que certaines associations sont déjà agréées notamment les Apiculteurs et les Tradipraticiens.*

**Article 9 Conservation ex situ**

125. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
126. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<i><b>Il existe quelques unités de conservation ex-situ traditionnelles et modernes des éléments autochtones.</b></i>					

127. Votre pays a-t-il adopté de mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays (9a)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
128. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique provenant de l'extérieur de votre pays (9a)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
129. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
130. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires de votre pays (9b)??	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
131. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires d'un autre pays (9b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	

132. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
133. Votre pays a-t-il adopté des mesures en vue d'assurer la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions (9c)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
134. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation <i>ex situ</i> de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces <i>in situ</i> (9d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
135. Votre pays a-t-il coopéré à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et à la création et au maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> dans les pays en développement (9e) ?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition <b>X</b>	
136. Votre pays a-t-il reçu un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et pour la création et le maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> (9e)?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

**Autres observations sur l'application de cet article**

***Des mesures de conservation ex-situ existent surtout pour les espèces exotiques à finalité agrozootechmique et forestière. Cependant, il n'existe pas de politiques nationales de conservation ex-situ qui visent spécialement les espèces autochtones.***

**Article 10 Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique**

137. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
138. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>La notion de durabilité en matière de diversité biologique n'est pas encore maîtrisée par la population. Même les programmes en cours intègrent cet aspect sans maîtriser la tendance évolutive des ressources.</i></p>					
139. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national (10a)?					
a) non					
b) première étape de mise en oeuvre					<b>X</b>
c) étape avancée de mise en œuvre					
d) programme ou politique en place					
e) analyse de la mise en oeuvre disponible					
140. Votre pays a-t-il adopté des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique (10b)?					
a) non					
b) certaines mesures en place					<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					
141. Votre pays a-t-il mis en place des mesures pour protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable (10c)?					
a) non					
b) certaines mesures en place					<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					
142. Votre pays a-t-il mis en place des mesures qui aident les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie (10d)?					
a) non					
b) certaines mesures en place					<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude					

d) mesures complètes mises en place	
143. Votre pays encourage-t-il activement ses pouvoirs publics et son secteur privé à coopérer pour mettre au point des méthodes favorisant l'utilisation durable de la diversité biologique (10e)?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) programme ou politique en place	<b>X</b>
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	

**Décision IV/15. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité**

144. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations concernant les impacts du tourisme sur la diversité biologique et les efforts pour le gérer efficacement?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	
145. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations sur les activités de la Commission sur le développement durable relatives à la biodiversité (les petits Etats insulaires, les océans, les ressources en eau douce, les schémas de production et de consommation)?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - rapport national précédent	
c) oui- correspondance	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	

**Décision V/24. L'utilisation durable comme problème multisectoriel**

146. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs applicables à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	<b>X</b>
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	
c) indicateurs identifiés (Dans l'affirmative, veuillez les décrire ci-dessous)	
147. Votre pays a-t-il apporté son aide à d'autres Parties afin de renforcer leurs capacités d'application de pratiques, de programmes et de politiques de développement durable au niveau régional, national et local, en particulier pour lutter contre la pauvreté?	
a) non	<b>X</b>
b) pas pertinent	
c) dans une moindre mesure	
d) dans une large mesure (Veuillez donner des détails ci-après)	

148. Votre pays a-t-il développé des initiatives afin d'impliquer le secteur privé et les communautés autochtones et locales dans les initiatives entreprises sur le développement durable ainsi que dans les mécanismes qui garantissent que ces populations pourront profiter de l'utilisation durable ?	
a) non	
b) mécanismes à l'étude	<b>X</b>
c) mécanismes en place(Expliquez)	
149. Votre pays a-t-il identifié des domaines de préservation qui pourraient profiter de l'utilisation durable de la diversité biologique, et a-t-il communiqué cette information au Secrétaire exécutif ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Décision V/25. Diversité biologique et tourisme**

150. Votre pays a-t-il basé ses politiques, ses programmes et ses activités dans le domaine du tourisme durable en fonction d'une évaluation des interconnexions entre le tourisme et la diversité biologique ?	
a) non	<b>X</b>
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
151. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif sur le tourisme afin de donner des exemples de l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
152. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale de l'écotourisme ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
153. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Année internationale de la montagne ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
154. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
155. Votre pays a-t-il établi des politiques habilitantes et des structures législatives afin de compléter les efforts volontaires afin de mettre en oeuvre efficacement le tourisme durable?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) dans une large mesure (Expliquez)	

*Autres observations sur l'application de cet article*

*L'écotourisme qui commençait à se développer dans les années 1990 est sensiblement ralenti à cause de la crise socio-économique.*

**Article 11 Mesures d'incitation**

156. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?				
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible
157. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?				
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées
				d) Très limitées
				<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources				
<i>La volonté politique existe en même temps que les outils juridiques qui concernent les mesures préventives et curatives dans la gestion de la diversité biologique.</i>				

158. Des programmes sont-ils en place pour identifier et assurer l'adoption de mesures économiquement et socialement rationnelles incitant à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) programmes en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
159. Ces mesures d'incitation et les programmes les identifiant et assurant leur adoption couvrent-ils toutes les activités sectorielles ?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques secteurs	
c) la plupart des secteurs importants	
d) tous les secteurs	

**Décision III/18. Mesures d'incitation**

160. Votre pays a-t-il examiné les législations et politiques économiques en vigueur afin de recenser les incitations utiles à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et d'en favoriser l'application ?	
a) non	
b) examen en cours	
c) certaines études ont été terminées	<b>X</b>
d) tant que possible	

161. Votre pays a-t-il entrepris d'établir des mécanismes et de démarches pour assurer l'incorporation adéquate des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes et autres dispositifs pertinents, tels que, notamment, les systèmes comptables nationaux et les stratégies d'investissement?	
a) non	<b>X</b>
b) Première phase d'identification des mécanismes	
c) Phase avancée d'identification des mécanismes	
d) Mécanismes en place	
e) Analyse de l'impact des mécanismes disponible	
162. Votre pays a-t-il mis au point des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de donner effet aux mesures d'incitation et de favoriser les initiatives du secteur privé?	
a) non	
b) prévu	<b>X</b>
c) quelques-uns	
d) un grand nombre	
163. Votre pays a-t-il intégré la prise en compte de la diversité biologique aux études d'impact, comme première étape dans la voie de la conception et de l'application des mesures d'incitation?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
164. Votre pays a-t-il partagé son expérience en matière de mesures d'incitation avec d'autres Parties contractantes, et a-t-il mis à la disposition du Secrétariat des études de cas?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui - autres façons (veuillez donner des détails ci-après)	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

165. Votre pays entreprend-il activement de concevoir et d'appliquer des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	<b>X</b>
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mesures en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	

166. Votre pays a-t-il identifié les menaces pour la diversité biologique et les causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique, incluant les acteurs pertinents, comme étape de la formulation des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	<b>X</b>
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mesures en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
167. Les mesures d'incitation en vigueur tiennent-elles compte des aspects économiques, sociaux, culturels et éthiques de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
168. Votre pays a-t-il élaboré des cadres juridiques et de politique générale pour la conception et l'application de mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) cadres en place	<b>X</b>
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
169. Votre pays mène-t-il des consultations participatives afin de définir des mesures claires et ciblées propres à s'attaquer aux causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	<b>X</b>
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) processus en place	
170. Votre pays a-t-il décelé et envisagé d'éliminer les mesures d'incitation ayant des effets pervers?	
a) non	
b) programme de détection en cours	
c) mesures décelées mais non entièrement neutralisées	<b>X</b>
d) mesures décelées et neutralisées	

**Décision V/15. Mesures d'incitation**

171. Votre pays a-t-il examiné les mesures d'incitation préconisées lors du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

172. Votre pays a-t-il exploré les voies et les moyens par lesquels ces mesures d'incitation pourraient soutenir les objectifs de la Convention sur la diversité biologique dans votre pays?

a) non	
b) à l'étude	
c) phase de développement préliminaire	<b>X</b>
d) phase de développement avancé	
e) informations supplémentaires disponibles	

*Autres observations sur l'application de cet article*

*Même si les mesures d'incitation sont prévues, leur mise en application laisse à désirer parce que le public n'est pas généralement sensibilisé d'autant plus que les outils juridiques y relatifs sont récents et ne sont pas encore suffisamment vulgarisés.*

**Article 12 Recherche et formation**

173. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
174. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>Au Burundi, il n'y a pas de programmes de recherche proprement dits en matière de la biodiversité. Seuls quelques cas de formation isolés sont organisés à l'extérieur du pays. C'est pourquoi le pays compte surtout sur les aides extérieurs pour le financement de la formation et des activités de recherche.</i></p>					
175. Votre pays a-t-il mis en place des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable (12a)?					
a) non					<b>X</b>
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) programmes en place					
176. Votre pays a-t-il apporté à d'autres Parties un appui à l'éducation et à la formation aux mesures d'identification, de conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutifs (12a)?					
a) non					<b>X</b>
b) oui					
177. Votre pays favorise et encourage-t-il la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable (12b)?					
a) non					
b) oui - dans une moindre mesure					<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure					
178. Votre pays encourage t-il et coopère t-il à l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques (12c)?					
a) non					
b) oui - dans une moindre mesure					<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure					

***Si vous êtes une Partie pays développé***

179. Votre pays tient-il compte, dans l'exécution des activités ci-dessus, des besoins particuliers des pays en développement?

a) non	
b) oui, si pertinents	<b>x</b>

***Autres observations sur l'application de cet article***

*L'éducation, la formation et la recherche en matière de diversité biologique ne sont pas encore bien intégrées dans les programmes d'enseignement du pays.*

*Notons également qu'il y a insuffisance de formateurs qualifiés. Les rares initiatives de formation et de recherche sont isolées et ponctuelles. Elles ne sont pas coordonnées et harmonisées au niveau national.*

**Article 13 Éducation et sensibilisation du public**

180. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<b>X</b>	b) Moyen		c) Faible	
181. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>L'éducation et la sensibilisation du public au Burundi se font à travers les émissions spécialisées, les associations de défense de l'environnement, la production et la diffusion des revues environnementales, etc.</i></p>					

182. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet (13a), en en assurant la promotion par les médias?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	<b>X</b>
183. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet (13a), en incluant ces questions dans les programmes d'enseignement?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
184. Votre pays coopère-t-il avec d'autres États et des organisations internationales pour mettre au point des programmes pertinents d'éducation et de sensibilisation du public (13b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

185. Les besoins d'éducation et de sensibilisation du public sont-ils couverts dans le plan d'action/stratégie national?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	<b>X</b>

186. Votre pays a-t-il alloué des ressources suffisantes à l'utilisation stratégique des outils d'éducation et de communication à chaque stade de la formulation, de l'application et de l'évaluation des politiques?	
a) ressources limitées	<b>X</b>
b) ressources importantes mais pas adéquates	
c) ressources adéquates	
187. Votre pays appuie-t-il les initiatives des grands groupes qui favorisent la participation des parties prenantes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et qui incluent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
188. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la diversité biologique dans les stratégies d'éducation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	<b>X</b>
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) oui	
189. Votre pays a-t-il mis à disposition des études de cas sur l'éducation, la sensibilisation et la participation du public, ou a-t-il essayé de partager les expériences par tout autre moyen?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
190. Votre pays a-t-il illustré et traduit des dispositions de la Convention dans les langues locales afin d'éduquer et de sensibiliser le public sur les secteurs pertinents?	
a) sans objet	
b) à faire	<b>X</b>
c) à l'étude	
d) oui	
191. Votre pays appuie-t-il les initiatives locales, nationales, sous-régionales et régionales visant à éduquer et à sensibiliser le public?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</b>	
192. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays a-t-il proposé des projets qui encouragent des mesures permettant l'application de l'Article 13 de la Convention?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

**Décision V/17. Education et sensibilisation du public**

193. Votre pays soutient-il le renforcement des capacités sur les plans de l'éducation et de la communication de la diversité biologique comme faisant partie d'un plan d'action/stratégie nationale de biodiversité ?	
a) non	<b>X</b>
b) soutien limité	
c) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

**Au Burundi, l'éducation et la sensibilisation du public sont le fondement de l'adhésion de la population à la politique de conservation. L'effectivité des mesures de conservation de biodiversité en dépend.**

**Article 14 Évaluation de l'impact afin de minimiser les effets pervers**

194. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
195. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>Au Burundi, l'évaluation environnementale est récente et est prévue dans le Code de l'Environnement. Des efforts de sensibilisation restent à faire pour imposer à tous les secteurs de développement l'intégration de l'aspect « impact environnemental » dans leur processus d'analyse et d'adoption des projets sectoriels de développement.</i></p>					

196. Une législation est-elle en place pour exiger l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique (14 1a))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation en place	<b>X</b>
e) analyse de mise en oeuvre disponible	
197. Ces procédures d'évaluation des impacts sur l'environnement permettent-elles la participation du public (14(1a))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
198. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique (14(1b))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	<b>X</b>
c) étape avancée d'établissement	
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	
199. Votre pays participe-t-il à des consultations bilatérales, régionales et/ou multilatérales sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	

200. Votre pays applique-t-il des accords bilatéraux, régionaux et/ou multilatéraux sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	<b>X</b>
b) non, évaluation des options en cours	
c) certains sont appliqués, d'autres sont en cours	
d) oui	
201. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour informer d'autres États dans le cas d'un danger ou d'un dommage imminent ou grave trouvant son origine sous sa juridiction et menaçant la diversité biologique et susceptible de nuire à celle de ces États (14(1d))?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) pas de besoin identifié	
202. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes propres à prévenir ce danger ou ce dommage ou à en atténuer les effets(14(1d))?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	
e) pas de besoin identifié	
203. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes d'urgence au cas où des activités ou des événements présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) mécanismes en place	
204. Votre pays a-t-il encouragé la coopération internationale en vue d'établir des plans d'urgence communs pour répondre aux activités ou aux événements qui présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
c) pas de besoin identifié	

**Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]**

205. Votre pays a-t-il échangé des informations et partagé l'expérience avec d'autres Parties contractantes concernant l'évaluation d'impact sur l'environnement et les mesures correctives et des programmes d'incitation connexes?	
a) non	<b>X</b>
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
d) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	
206. Votre pays a-t-il échangé avec d'autres Parties contractantes des informations sur les mesures et les accords portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages infligés à la diversité biologique?	
a) non	<b>X</b>
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
d) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	

**Décision V/18. Evaluation d'impact, responsabilité et réparation**

207. Votre pays a-t-il intégré l'évaluation de l'impact environnemental dans ses programmes thématiques ou dans ceux concernant les espèces exotiques et le tourisme?	
a) non	
b) en partie intégrée	<b>X</b>
c) entièrement intégrée	
208. Lorsque votre pays entreprend des évaluations d'impacts sur l'environnement, traite-t-il l'appauvrissement de la diversité biologique et les aspects socio-économiques, culturels et humains-sanitaires applicables à celle-ci?	
a) non	
b) en partie	<b>X</b>
c) complètement	
209. Lorsque votre pays développe des cadres de travail législatifs et réglementaires, met-il en place des mécanismes qui garantissent que considération des problèmes de diversité biologique dès les premières étapes du processus préliminaire?	
a) non	
b) dans certaines circonstances	<b>X</b>
c) dans toutes les circonstances	
210. Votre pays garantit-il l'engagement de tous les intervenants intéressés et concernés dans une approche participative à tous les stades du processus d'évaluation?	
a) non	
b) oui - dans certaines circonstances	<b>X</b>
c) oui - dans tous les cas	
211. Votre pays a-t-il organisé des réunions d'experts, des groupes de travail, des séminaires et/ou de la formation, des programmes de sensibilisation et d'éducation du public et des programmes d'échange afin de promouvoir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodes, techniques et procédures d'évaluation de l'impact ?	

a) non	<b>X</b>
b) certains programmes mis en place	
c) de nombreux programmes mis en place	
d) approche intégrée afin de développer une expertise	
212. Votre pays a-t-il mené des projets pilotes d'évaluation environnementale de l'impact afin de soutenir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodologies, de techniques et de procédures?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	
213. Votre pays utilise t-il des évaluations stratégiques environnementales afin d'estimer, non seulement l'impact des projets individuels, mais aussi leurs effets mondiaux et cumulatifs, et s'assure t-il que les résultats sont appliqués dans les processus de planification et de décision?	
a) non	<b>X</b>
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
214. Votre pays exige t-il l'inclusion du développement de solutions alternatives, de mesures d'atténuation, et une considération de l'élaboration de mesures de compensation en matière d'évaluation environnementale de l'impact?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	<b>X</b>
215. Les informations nationales sur les pratiques, systèmes, mécanismes et expériences dans le domaine de l'évaluation stratégique environnementale et de l'évaluation de l'impact sont-elles disponibles?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (Ajoutez une annexe ou résumez)	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Au niveau de la législation, les études d'impact environnemental des projets d'investissement et de développement sont exigées avant la mise en œuvre de ces derniers. Néanmoins, le circuit de mise en œuvre des projets échappe souvent au contrôle des services chargés de ces évaluations à tel point que les interventions réhabilitantes portent sur les mesures d'atténuation de risques déjà consommées.*

**Article 15 Accès aux ressources génétiques**

216. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?				
a) Elevé		b) Moyen		c) Faible <b>X</b>
217. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?				
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées
				d) Très limitées <b>X</b>
<b>Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources</b>				
<p><b>L'accès aux ressources génétiques au Burundi reste soumis au droit de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles. Il manque de législation nationale en la matière.</b></p>				
218. Votre pays s'est-il efforcé de créer les conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties contractantes(15(2))?				
a) non				<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure				
c) oui - dans une large mesure				
219. Y a t-il une compréhension mutuelle ou un accord mis en place entre les différents groupes d'intérêts et l'État sur l'accès aux ressources génétiques (15(4))?				
a) non				<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure				
c) oui - dans une large mesure				
220. Votre pays dispose-t-il d'un processus de planification à participation ouverte, ou de tout autre mécanisme pour assurer que l'accès aux ressources génétiques est soumis au consentement préalable en connaissance de cause (15(5))?				
a) non				<b>X</b>
b) première étape d'établissement				
c) étape avancée d'établissement				
d) processus en place				
221. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties contractantes soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties (15(6))?				
a) non				<b>X</b>
b) certaines mesures en place				
c) mesures potentielles à l'étude				
d) mesures complètes mises en place				

222. Votre pays a-t-il pris de mesures pour assurer le partage juste et équitable des résultats de la recherche et du développement ainsi que des avantages résultant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie contractante qui fournit ces ressources (15(7))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives	
b) administratives	
c) de politique générale	

**Décision II/11 et décision III/15. Accès aux ressources génétiques**

223. Votre pays a-t-il fourni au Secrétariat des informations sur les législations, les mesures administratives et de politique générale, les processus participatives et les programmes de recherche?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
224. Votre pays a-t-il mis en oeuvre des programmes de renforcement des capacités afin de favoriser l'élaboration et l'application de mesures et de lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques-uns	
c) un grand nombre	
d) les programmes couvrent tous les besoins identifiés	
e) pas de besoin identifié	
225. Votre pays a-t-il procédé à l'analyse des expériences concernant les mesures et lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	<b>X</b>
b) analyse en cours	
c) analyse terminée	
226. Votre pays collabore-t-il avec toutes les parties intéressées afin d'explorer, de mettre au point et d'appliquer les lignes directrices et les pratiques qui assurent des avantages mutuels aux fournisseurs et aux utilisateurs de ces mesures d'accès?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure	
b) oui - dans une large mesure	

227. Votre pays a-t-il recensé les autorités nationales chargées d'accorder l'accès aux ressources génétiques?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
228. Votre pays joue-t-il un rôle actif dans les négociations relatives au remaniement de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Décision V/26. Accès aux ressources génétiques**

229. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national et une, ou plus d'une autorité nationale compétente responsable des arrangements pour les accès et le partage des ressources ou pour fournir des informations sur ces arrangements?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
c) oui, le Secrétaire exécutif en a été informé	
230. La stratégie nationale de votre pays en matière de biodiversité et de politique législative ou administrative sur l'accès et le partage des ressources contribue-t-elle aux objectifs de conservation et d'utilisation durable?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) dans une large mesure	
<b>Parties bénéficiaires de ressources génétiques</b>	
231. Votre pays a-t-il adopté des mesures administratives ou politiques qui soutiennent les efforts accomplis par les pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux articles 15, 16 et 19 de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) autres arrangements prévus	
c) oui	
232. Votre pays coopère-t-il avec d'autres Parties afin de trouver des solutions pratiques et équitables pour soutenir les efforts accomplis par des pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux Articles 15, 16 et 19 de la Convention, et reconnaît-il la complexité de la question, avec une attention particulière pour la quantité de considérations éclairées précédentes?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
233. Dans son développement de sa législation sur l'accès, votre pays a-t-il pris en compte et permis le développement d'un système multilatéral afin de faciliter l'accès et le partage des ressources dans le contexte de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	<b>X</b>
b) législation à l'étude	
c) oui	

234. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	<b>X</b>
b) processus en cours	
c) oui	
235. Votre pays a-t-il fourni des informations au Secrétaire exécutif sur les utilisateurs des institutions, le marché des ressources génétiques, les bénéfices non monétaires, les mécanismes nouveaux ou émergents en matière de partage des ressources, les mesures d'incitation, la clarification de définitions, les systèmes sui generis et les intermédiaires?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques informations ont été fournies	
c) de nombreuses informations ont été fournies	
236. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des informations sur des problèmes particuliers liés au rôle des droits de propriété intellectuelle pour mettre en œuvre l'accès aux arrangements de partage des ressources?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
237. Votre pays a-t-il fourni un renforcement des capacités, un transfert et un développement de technologies afin de maintenir l'utilisation des collections ex situ?	
a) non	<b>X</b>
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*La législation spécifique à l'accès aux ressources génétiques n'est pas encore mise en place. Les ressources génétiques disponibles dans le pays sont exploitées sans contrôle coordonné. Quelques cas isolés d'échange contrôlé de ressources sont observés dans le cadre de la CITES.*

**Article 16 Accès à la technologie et au transfert de technologie**

238. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?				
a) Elevé		b) Moyen		c) Faible <b>X</b>
239. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?				
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées
				d) Très limitées <b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources				
<b>La notion d'accès à la technologie et au transfert de technologie est au stade embryonnaire au Burundi.</b>				

240. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties contractantes l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages sensibles à l'environnement, et le transfert desdites technologies (16(1))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
241. Votre pays a-t-il connaissance de toutes les initiatives au titre desquelles les technologies pertinentes lui sont transférées à des conditions favorables ou préférentielles (16(2))?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	
242. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que soit assuré aux Parties contractantes qui fournissent des ressources génétiques, l'accès à la technologie utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues (16(3))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
243. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie pertinente, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice des institutions gouvernementales et du secteur privé des pays en développement (16(4))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	

d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
244. Votre pays dispose-t-il d'un système national de protection des droits de propriété intellectuelle (16(5))?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
245. Dans l'affirmative, ce système couvre-t-il les ressources biologiques (par exemple, les espèces végétales) d'une façon quelconque?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

**Décision III/17. Droits de propriété intellectuelle**

246. Votre pays a-t-il réalisé et communiqué au Secrétariat des études de cas sur les impacts des droits de propriété intellectuelle sur la poursuite des objectifs de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques-unes	
c) un grand nombre	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><i>Il n'y a pas encore d'inventaire des technologies traditionnelles. Il n'y a pas de législation nationale dans ce domaine. Il existe une prise de conscience du Gouvernement pour la protection des droits de propriétés intellectuelles mais le système national n'a pas encore été mis au point.</i></p>
---

**Article 17 Échange d'informations**

247. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
248. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><i>L'échange d'informations du Burundi sur les résultats des recherches scientifiques avec les autres pays est à améliorer. De même, l'échange d'informations sur les programmes de formations et d'études, les connaissances spécialisées et les connaissances autochtones et traditionnelles reste limité.</i></p>					

249. Votre pays a-t-il pris des mesures pour faciliter l'échange d'informations provenant de sources disponibles (17(1))?	
a) non	
b) limité par l'absence de ressources	<b>X</b>
c) certaines mesures en place	
d) mesures potentielles à l'étude	
e) mesures complètes mises en place	
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
250. Ces mesures tiennent-elles compte des besoins particuliers des pays en développement (17(1))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
251. Dans l'affirmative, ces mesures incluent-elles toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

**Article 18 Coopération technique et scientifique**

252. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<b>X</b>	b) Moyen		c) Faible	
253. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p><b><i>Le Burundi attache une importance particulière à la coopération technique et scientifique en matière de biodiversité. Etant donné que ses ressources humaines et financières sont limitées, il profite de cette coopération pour renforcer ses capacités.</i></b></p>					
254. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique (18(1))?					
a) non					
b) certaines mesures en place				<b>X</b>	
c) mesures potentielles à l'étude					
d) mesures complètes mises en place					
255. Les mesures prises pour encourager la coopération avec d'autres Parties contractantes pour l'application de la Convention accordent-elles une attention particulière au développement et au renforcement des capacités nationales par le biais de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des institutions (18(2))?					
a) non					
b) oui - dans une moindre mesure				<b>X</b>	
c) oui - dans une large mesure					
256. Votre pays a-t-il encouragé et mis au point des modalités de coopération aux fins de l'élaboration et de l'utilisation de technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la Convention (18(4))?					
a) non				<b>X</b>	
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) mécanismes en place					
257. Une telle coopération inclut-elle la formation du personnel et l'échange d'experts (18(4))?					
a) non				<b>X</b>	
b) oui - dans une moindre mesure					
c) oui - dans une large mesure					

258. Votre pays a-t-il encouragé l'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention (18(5))?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

**Décision II/3, Décision III/4 et Décision IV/2. Centre d'échange**

259. Votre pays collabore-t-il à la mise sur pied et à l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
260. Votre pays aide-t-il à renforcer les capacités nationales par l'échange et la diffusion des expériences et des leçons retenues de la mise en oeuvre de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
261. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour le centre d'échange?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
262. Votre pays fournit-il des ressources pour la mise sur pied et l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, au niveau national	
c) oui, au niveau national et international	
263. Votre pays facilite-t-il la tenue d'ateliers et autres réunions d'experts et y participe-t-il, afin de faire progresser la mise sur pied du Centre d'échange au niveau international?	
a) non	<b>X</b>
b) participation seulement	
c) appui et participation à certaines réunions	
264. Votre Centre d'échange est-il opérationnel?	
a) non	
b) à l'étude	<b>X</b>
c) Dans l'affirmative, donnez des détails	
265. Votre Centre d'échange est-il branché sur Internet?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

266. Votre pays a-t-il établi au niveau national un Comité directeur ou un groupe de travail multi-sectoriel et multidisciplinaire?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Décision V/14. Coopération technique et scientifique et mécanismes du Centre d'échange (Article 18)**

267. Votre pays a-t-il examiné les priorités identifiées dans l'Annexe I à la décision et essayé de les mettre en œuvre ?	
a) non	
b) examiné mais pas mises en oeuvre	<b>X</b>
c) examiné et mises en œuvre si approprié	

**Autres observations sur l'application de cet article**

**Le Clearing House Mechanism (CHM) est branché seulement sur internet (E-mail). Le Burundi est en train de mettre en place son site Web.**

**Article 19 Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages**

268. Quel niveau de priorité votre pays accorde-t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé		b) Moyen	<b>X</b>	c) Faible	
269. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	<b>X</b>
				d) Très limitées	
<b>Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources</b>					
<i>L'insuffisance de ressources humaines et financières ne permet pas au pays d'investir dans la biotechnologie en ce qui concerne la diversité biologique.</i>					

270. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la participation effective aux activités de recherche biotechnologique des Parties contractantes qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de recherche (19(1))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
271. Votre pays a-t-il pris toutes les mesures possibles pour encourager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, des Parties contractantes, aux résultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les ressources génétiques fournies par ces (19(2))?	
a) non	<b>X</b>
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

**Décision IV/3. Questions relatives à la prévention des risques biotechnologiques.  
Décision V/1. Plan de travail du Comité intergouvernemental sur le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.**

272. Votre pays est-il une Partie contractante au Protocole de Carthagène sur la prévention des risques de biotechnologie?	
a) Non-signataire	<b>X</b>
b) signataire, ratification en cours	
c) instrument de ratification déposé	

*Autres observations sur l'application de cet article*

*Au Burundi, les applications biotechnologiques sont faites dans quelques industries de transformation alimentaire, les laboratoires vétérinaires et les centres de recherche.*

*En matière de formation, l'enseignement des applications de certaines disciplines intéressant les biotechnologies se fait au niveau de l'enseignement supérieur ou post universitaire.*

*Actuellement, le Burundi ne possède pas de ressources humaines suffisantes et spécialisées en la matière. On observe une diversité importante de pratiques traditionnelles employant des micro-organismes pour répondre à certains besoins locaux.*

*En ce qui concerne le Protocole de Carthagène, le Burundi compte entreprendre les démarches nécessaires pour le signer et le ratifier.*

**Article 20 Ressources financières**

273. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
274. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
				d) Très limitées	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources</b>					
<p><b>Pour la mise en œuvre effective de la Convention, le Burundi est obligé de faire recours aux financements extérieurs.</b></p>					

275. Votre pays a-t-il fourni un appui et des avantages financiers en ce qui concerne les activités nationales tendant à la réalisation des objectifs de la Convention (20(1))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui - avantages financiers seulement	<input type="checkbox"/>
c) oui - appui financier seulement	<input checked="" type="checkbox"/>
d) oui - appui financier et avantages financiers	<input type="checkbox"/>
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
276. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières nouvelles ou supplémentaires pour permettre aux Parties qui sont des pays en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur impose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des obligations découlant de la Convention, ces surcoûts étant convenus entre vous et le mécanisme de financement provisoire(20(2))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui	<input type="checkbox"/>
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</b>	
277. Votre pays a-t-il reçu des ressources financières nouvelles et additionnelles vous permettant d'assumer la totalité des surcoûts convenus découlant de l'application de mesures de mise en oeuvre en exécution de vos obligations en regard de la Convention (20(2))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
278. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales (20(3))?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
279. Votre pays a-t-il utilisé des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales(20 (3))?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) oui	<input checked="" type="checkbox"/>

**Décision III/6. Ressources financières additionnelles**

280. Votre pays veille-t-il à assurer que toutes les institutions de financement (y compris les agences d'assistance bilatérale) s'efforcent de faire en sorte que toutes leurs activités soutiennent davantage la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
281. Votre pays collabore-t-il à des activités quelconques visant à établir des informations normalisées sur l'appui financier en vue de réaliser les objectifs de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (veuillez joindre des informations)	

**Décision V/11. Ressources financières additionnelles**

282. Votre pays a-t-il mis en place un processus afin de superviser le soutien financier à la biodiversité ?	
a) non	<b>X</b>
b) procédures ont été établies	
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
283. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne aux activités nationales de biodiversité sont-ils disponibles?	
a) non	
b) pas sous un format standard	<b>X</b>
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
284. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne à d'autres pays en matière de biodiversité sont-ils disponibles?	
a) pas applicable	<b>X</b>
b) non	
c) pas sous un format standard	
d) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
<b>Parties pays développés -</b>	
285. Votre pays encourage t-il la mise en oeuvre des objectifs de la Convention dans le cadre de sa politique de financement de ses institutions financières bilatérales, régionales et multilatérales ?	
a) non	
b) oui	

<b>Pays Parties en développement -</b>	
286. Votre pays dialogue t-il avec les institutions financières afin de discuter des moyens de soutenir la mise en œuvre des objectifs de la Convention ?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
287. Votre pays a-t-il compilé des informations sur le soutien financier supplémentaire apporté par le secteur privé ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
288. Votre pays a-t-il pris en considération les exemptions de taxes dans ses systèmes nationaux de taxes en matière de dons liés à la biodiversité ?	
a) non	<b>X</b>
b) pas approprié au contexte national	
c) exemptions en cours	
c) Exemptions en place	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*La plupart des activités relatives à la biodiversité notamment celles relatives à la confection des outils techniques et juridiques sont financées par les fonds extérieurs, le Burundi n'ayant pas un budget suffisant pour les supporter. Les activités menées sur terrain dans les aires protégées tel le gardiennage sont prises en charge par le Gouvernement.*

**Article 21 Mécanisme de financement**

289. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
290. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
				d) Très limitées	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources</b>					
<p><i>Le Burundi étant un pays en développement, il élabore et présente des projets pour financement aux Bailleurs de fonds extérieurs.</i></p>					

291. Votre pays a-t-il œuvré à renforcer les institutions financières existantes afin de fournir des ressources financières pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	<input checked="" type="checkbox"/>
b) oui	<input type="checkbox"/>

**Décision III/7. Lignes directrices relatives à l'étude de l'efficacité du mécanisme de financement**

292. Votre pays a-t-il fourni des informations sur l'expérience acquise dans le cadre d'activités financées par le mécanisme de financement?	
a) pas d'activités	<input type="checkbox"/>
b) non, même s'il y a des activités	<input type="checkbox"/>
c) oui, dans le rapport national précédent	<input checked="" type="checkbox"/>
d) oui, dans les études de cas	<input type="checkbox"/>
e) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	<input type="checkbox"/>

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><i>Dans le cadre de la Convention, le Burundi a déjà reçu des dons de la part du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)</i></p>
--

**Article 23 La Conférence des Parties**

293. Combien de participants de votre pays ont assisté à chaque réunion de la Conférence des Parties?	
a) à COP 1 (Nassau)	2
b) à COP 2 (Jakarta)	1
c) à COP 3 (Buenos Aires)	1
d) à COP 4 (Bratislava)	1
e) à COP 5 (Nairobi)	1

**Décision I/6, Décision II/10, Décision III/24 et Décision IV/17. Finances et budget**

294. Votre pays a-t-il versé promptement toutes ses contributions au Fonds d'affectation spéciale?	
a) non	X
b) oui	

**Décision IV/16 (en partie) Préparatifs pour les réunions de la Conférence des Parties**

295. Votre pays a-t-il participé à des réunions régionales avant les réunions de la Conférence des Parties?	
a) non	
b) oui (veuillez indiquer lesquelles)	X
<b>Si vous êtes une Partie pays développé -</b>	
296. Votre pays a-t-il financé des réunions régionales et sous-régionales pour se préparer à la COP, et a-t-il encouragé la participation de pays en développement à de telles réunions?	
a) non	
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	

**Décision V/22. Budget pour le programme de travail de l'exercice biennal 2001-2002**

297. Votre pays a-t-il payé sa contribution au budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) pour l'année 2001, et ce, avant le 1er janvier 2001?	
a) oui - en avance	
b) oui - dans les délais indiqués	
c) non - mais a déjà contribué de façon substantielle	
d) pas encore payé	X
298. Votre pays a-t-il volontairement apporté des contributions supplémentaires aux fonds d'affectation spéciale de la Convention?	
a) oui - lors de l'exercice biennal 1999-2000	
b) oui - lors de l'exercice biennal 2001-2002	
c) prévoit d'en faire lors de l'exercice biennal 2001-2002	
d) non	X

*Autres observations sur l'application de cet article*

*Le Burundi a régulièrement participé dans les différentes réunions de la Conférence des Parties de même qu'à des réunions régionales organisées avant les réunions de la Conférence des Parties.*

**Article 24 Secrétariat**

299. Votre pays a-t-il fourni un appui direct au Secrétariat sous forme de personnel détaché, de contribution financière pour des activités du Secrétariat, etc.?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Le Burundi a déjà envoyé au Secrétariat des propositions d'Experts pour diverses fonctions.*

**Article 25 Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques  
et technologiques**

300. Combien de participants de votre pays ont participé à chaque réunion de l'Organe subsidiaire ?	
a) à SBSTTA I (Paris)	1
b) à SBSTTA II (Montréal)	1
c) à SBSTTA III (Montréal)	1
d) à SBSTTA IV (Montréal)	1
e) à SBSTTA V (Montréal)	1

**Autres observations sur l'application de cet article**

*Le Burundi aurait bien voulu envoyer plus de participants n'eût été le manque de moyens pour leur prise en charge.*

**Article 26 Rapports**

301. Quelle est la situation concernant votre premier rapport national?	
a) Non soumis	
b) Rapport sommaire soumis	
c) Rapport intérimaire/projet soumis	
d) Rapport final soumis	<b>X</b>
Si votre réponse est b), c) ou d), votre rapport a-t-il été soumis:	
Dans les délais initiaux du 1.1.98 (Décision III/9)?	
Dans les délais prolongés du 31.12.98 (Décision IV/14)?	
A une date ultérieure (Veuillez préciser la date)	<b>X</b>

**Décision IV/14 Rapports nationaux**

302. Toutes les parties prenantes ont-elles participé à la préparation du rapport national?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
303. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que les parties intéressées puissent accéder à son (ses) premier et/ou deuxième rapport(s) national(aux)?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
Dans l'affirmative, indiquez le moyen :	
a) diffusion informelle?	
b) publication du rapport?	
c) envoi du rapport sur demande?	<b>X</b>
d) affichage du rapport sur Internet?	

**Décision V/19. Rapports nationaux**

304. Après avoir obtenu les principes directeurs, votre pays a-t-il volontairement préparé des rapports thématiques détaillés sur un ou plusieurs sujets afin de les étudier en profondeur lors d'une réunion ordinaire des parties?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - écosystèmes des forêts	
c) oui - espèces exotiques	
d) oui - accès et partage des avantages	

**Autres observations sur l'application de cet article**

<p><b>Le Burundi a soumis ultérieurement son premier Rapport de Pays (Août 2000). Ce retard a été dû aux procédures administratives ainsi qu'aux changements intervenus au niveau des Experts Nationaux.</b></p>
--

**Décision V/6. Approche fondée sur les écosystèmes**

305. Votre pays applique t-il l'approche fondée sur les écosystèmes en tenant compte des principes directeurs contenus dans l'annexe à la décision V/6?	
a) non	
b) à l'étude	
c) certains aspects ont été appliqués	<b>X</b>
d) fortement appliqués	
306. Votre pays développe t-il des expressions pratiques de l'approche fondée sur les écosystèmes dans ses politiques et législation nationales et la mise en oeuvre d'activités adaptées aux conditions locales, nationales, et régionales, en particulier dans le contexte des activités développées dans les sujets thématiques de la Convention?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) certains aspects ont été appliqués	
d) fortement appliqués	
307. Votre pays a-t-il identifié des études de cas et a-t-il mis en oeuvre des projets pilotes qui démontrent l'approche fondée sur les écosystèmes, en utilisant des ateliers et d'autres mécanismes afin de mettre l'accent sur la sensibilisation et le partage d'expérience?	
a) non	<b>X</b>
b) études de cas identifiées	
c) projets pilotes en cours	
d) tenue/planification d'ateliers	
e) informations disponibles par l'intermédiaire du Centre d'échange	
308. Votre pays renforce t-il ses capacités et fournit-il un soutien financier et technique afin de mettre en oeuvre l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, dans le pays	
c) oui, y compris un soutien à d'autres Parties	
309. Votre pays a-t-il soutenu la coopération régionale dans l'application de l'approche fondée sur les écosystèmes à l'étranger?	
a) non	<b>X</b>
b) coopération informelle	
c) coopération formelle (Veuillez donner des détails ci-après)	

**Écosystèmes des eaux intérieures**

**Décision IV/4. État et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options possibles pour leur conservation et leur utilisation durable**

310. Votre pays a-t-il inclus des informations sur la diversité biologique des zones humides lorsqu'il a communiqué des informations et des rapports à la CDD, et a-t-il envisagé d'inclure dans les réunions des questions liées à la diversité biologique des eaux, pour donner suite aux recommandations de la CDD?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
311. Votre pays a-t-il inclus des considérations relatives à la diversité biologique des eaux intérieures dans ses travaux avec des organisations, des institutions et des conventions intéressant les eaux intérieures?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition-</b>	
312. Lorsqu'il demande de l'assistance au FEM pour des projets portant sur les écosystèmes des eaux intérieures, votre pays a-t-il donné la priorité aux éléments suivants : inventorier les zones importantes pour la conservation, élaborer et appliquer des plans intégrés pour les bassins hydrographiques, bassins versants et bassins fluviaux, et faire des recherches sur les phénomènes qui contribuent à l'appauvrissement de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
313. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit à l'annexe 1 à la décision, et établi les priorités d'action nationale pour la mise en oeuvre du programme?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui	

**Décision V/2. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures  
(application de la décision IV/4)**

314. Votre pays soutient-il et/ou participe t-il à l'Initiative intégrée sur les bassins fluviaux ?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
315. Votre pays rassemble t-il des informations sur le statut de la diversité biologique des eaux intérieures ?	
a) non	<b>X</b>
b) évaluations en cours	
c) évaluations terminées	

316. Ces informations sont-elles à la disposition des autres Parties?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - informations fournies dans le rapport national	
c) oui - informations fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - par d'autres moyens (Détaillez ci-après)	
317. Votre pays a-t-il développé des plans nationaux et/ou sectoriels pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes des eaux intérieures ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - plans nationaux seulement	
c) oui - plans nationaux et secteurs majeurs	
d) oui - plans nationaux et tous les secteurs	
318. Votre pays a-t-il pris des mesures pour renforcer ses capacités afin de développer et mettre en œuvre ces plans ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

***Décision III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité***

319. Vos stratégies nationales, plans d'actions, et programmes pour la conservation de la diversité biologique intègrent-ils complètement la conservation et l'utilisation durable des zones humides, des espèces migratoires et de leurs habitats.	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

***Observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail***

<b><i>Des plans et programmes ont été élaborés notamment en ce qui concerne la gestion des marais et des lacs. Cependant, leur réalisation effective nécessite encore plus de ressources financières dont le Burundi ne dispose pas.</i></b>
--

*Diversité biologique marine et côtière*

**Décision II/10 et Décision IV/5. Conservation et utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière**

320. Votre plan d'action/stratégie national encourage-t-il la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
321. Votre pays a-t-il établi et/ou renforcé des mécanismes institutionnels, administratifs et législatifs aux fins d'établissement d'une gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) mécanismes en place	
322. Votre pays a-t-il fourni au Secrétaire exécutif avis et informations sur les options futures concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	
b) oui	
323. Votre pays a-t-il entrepris des projets de démonstration, et/ou échangé des informations à ce sujet, comme exemples pratiques de gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
324. Votre pays a-t-il mis en place des programmes pour renforcer et améliorer les connaissances de la structure génétique des populations locales des espèces marines faisant l'objet d'activités d'amélioration et/ou de culture de stocks?	
a) non	
b) programmes en cours d'établissement	
c) programmes en cours d'établissement pour certaines espèces	
d) programmes en cours de mise en oeuvre pour de nombreuses espèces	
e) pas un problème perceptible	
325. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail indiqué dans une annexe à la décision, et identifié les priorités pour la mise en oeuvre du programme au niveau national?	
a) non	
b) à l'étude	
c) oui	

**Décision V/3. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique marine et côtière(application de la décision IV/5)**

326. Votre pays participe t-il au plan de travail sur le blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui	
c) pas pertinent	
327. Votre pays applique t-il d'autres mesures afin de traiter le problème du blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui (veuillez fournir des détails ci-après)	
c) pas pertinent	
328. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas sur le phénomène du blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui	
c) pas pertinent	

**Autres observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail**

**Non applicable au Burundi.**

*Diversité biologique agricole*

*Décision III/11 et Décision IV/6. Conservation et utilisation durable  
de la diversité biologique agricole.*

329. Votre pays a-t-il identifié et évalué les activités en cours et les instruments existants au niveau national?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape d'examen et d'évaluation	
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	
d) évaluation terminée	
330. Votre pays a-t-il identifié les problèmes et les questions prioritaires qui doivent être abordés au niveau national?	
a) non	<b>X</b>
b) en cours	
c) oui	
331. Votre pays utilise-t-il des méthodes ou des indicateurs quelconques pour surveiller les impacts créés sur la diversité biologique par les projets de développement agricole, et notamment par l'intensification et l'extensification des systèmes de production?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape de mise en œuvre	
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) mécanismes en place	
332. Votre pays prend-il des mesures pour partager les expériences relatives à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) oui - études de cas	<b>X</b>
c) oui - autres mécanismes (veuillez préciser)	
333. Votre pays a-t-il mené des études de cas sur les deux premières questions identifiées par le SBSTTA, à savoir les agents de pollinisation, les micro-organismes des sols en agriculture et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	<b>X</b>
b) oui- des agents de pollinisation	
c) oui - des microorganismes des sols	
d) oui - gestion intégrée du paysage et des systèmes de production	
334. Votre pays établit-il ou améliore-t-il des mécanismes pour renforcer la sensibilisation du public et la compréhension de l'importance de l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en œuvre	<b>X</b>
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) mécanismes en place	

335. Votre pays dispose-t-il de stratégies, de programmes et de plans nationaux qui assurent la mise au point et l'application efficace de politiques et de mesures menant à l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique agricole?	
a) non	<b>X</b>
b) première étape de mise en œuvre	
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) mécanismes en place	
336. Votre pays encourage-t-il la transformation de pratiques agricoles non durables en pratiques de production durables adaptées aux conditions biotiques et abiotiques locales?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
337. Votre pays encourage-t-il l'application de pratiques agricoles qui non seulement accroissent la productivité, mais arrêtent également la dégradation de la diversité biologique, en plus de la régénérer, la remettre en état, la restaurer et la renforcer?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
338. Votre pays encourage-t-il la mobilisation du secteur agricole afin que celui-ci développe, maintienne et utilise ses connaissances et ses pratiques de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une large mesure	
339. Votre pays encourage-t-il la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
340. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties contractantes pour identifier et promouvoir les pratiques agricoles durables et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	

**Décision V/5. Diversité biologique agricole: étude de la phase I du programme de travail et adoption d'un programme de travail pluriannuel**

341. Votre pays a-t-il étudié le programme de travail joint en annexe à la décision et a-t-il identifié la façon dont il pourrait collaborer à sa mise en oeuvre?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
342. Votre pays encourage t-il la coopération régionale et thématique dans le cadre de son programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) faible coopération	<b>X</b>
c) large coopération	
d) coopération importante dans tous les domaines	
343. Votre pays fournit-il un soutien financier pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	<b>X</b>
b) fonds supplémentaires limités	
c) fonds supplémentaires importants	
<b>Si vous êtes une Partie Pays développé -</b>	
344. Votre pays a-t-il fourni une aide financière pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole, en particulier pour le renforcement des capacités et les études de cas dans les pays en développement et dans les pays en transition économique ?	
a) non	
b) oui, dans le cadre de programmes de coopération existants	
c) oui, au moyen de fonds supplémentaires limités	
d) oui, au moyen de fonds supplémentaires importants	
345. Votre pays a-t-il soutenu des actions afin de sensibiliser le public pour encourager les systèmes de production agricole et fermier durables qui maintiennent la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) oui, dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) oui, dans une large mesure	
346. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	<b>X</b>
b) processus en cours	
c) oui	

347. Votre pays est-il une Partie contractante de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international?	
a) non-signataire	<b>X</b>
b) signé - ratification en cours	
c) instrument de ratification déposé	
348. Votre pays soutient-il l'application du Secrétaire exécutif de statut d'observateur du Comité sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
349. Votre pays collabore t-il avec d'autres Parties en matière de conservation et d'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	<b>X</b>
b) oui	
350. Votre pays compile t-il des études de cas et des projets pilotes de mise en œuvre applicable à la conservation et à l'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	
351. Des informations sur des évaluations scientifiques applicable aux technologies restreignant l'utilisation génétique ont-elles été fournies par d'autres Parties contractantes ou par l'intermédiaire de médias tels que le Centre d'échange,?	
a) pas applicable	
b) non	<b>X</b>
c) oui - dans le rapport national	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
352. Votre pays a-t-il pensé à traiter les questions génériques sur les technologies telles que celles restreignant l'utilisation génétique selon des approches nationales et internationales d'utilisation sûre et durable du patrimoine génétique?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - à l'étude	
c) oui - mesures en cours	
353. Votre pays a-t-il mené des évaluations scientifiques sur, entre autres, les effets écologiques, sociaux et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	<b>X</b>
b) quelques évaluations	
c) programme majeur d'évaluations	

354. Votre pays a-t-il diffusé les résultats d'évaluations scientifiques sur, <u>entre autres</u> , les effets écologiques, sociaux, et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
355. Votre pays a-t-il identifié les voies et les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies restreignant l'utilisation génétique sur la conservation <u>in situ</u> et <u>ex situ</u> et l'utilisation durable, y compris la sécurité alimentaire de la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) certaines mesures identifiées	<b>X</b>
c) mesures potentielles à l'étude	
d) étude complète terminée	
356. Votre pays a-t-il évalué s'il y a un besoin de règlements efficaces au niveau national en matière de technologies restreignant l'utilisation génétique afin de garantir la sécurité de la santé humaine, de l'environnement, de l'alimentation, et la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - règlements nécessaires	
c) oui - règlements pas nécessaires (Veuillez fournir des détails ci-après)	
357. Votre pays a-t-il développé ou appliqué ces règlements en tenant compte, <u>entre autres</u> , de la nature et des caractéristiques particulières des variétés et des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - développées mais pas encore appliquées	
c) oui - développées et appliquées	
358. Les informations sur ces règlements ont-elles été mises à la disposition des Parties contractantes?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	

***Autres observations sur la mise en oeuvre de ces décisions et programmes de travail***

***En ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole il existe certain un certain nombre de réalisations logées dans des institutions de recherche sans qu'il ait coordination et centralisation.***

**Diversité biologique des forêts**

**Décision II/9 et Décision IV/7. Diversité biologique des forêts**

359. Votre pays a-t-il inclus des spécialistes de la diversité biologique des forêts dans ses délégations aux réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
c) pas pertinent	
360. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail présenté en annexe à la décision et déterminé de quelle façon il peut contribuer à sa mise en oeuvre?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui	
361. Votre pays a-t-il intégré des considérations relatives à la diversité biologique des forêts dans sa participation et sa collaboration avec des organisations, des institutions et des conventions ayant à faire avec la diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	<b>X</b>
362. Votre pays accorde-t-il une priorité élevée à l'affectation de ressources aux activités qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Convention en matière de diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
<b>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</b>	
363. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays propose t-il des projets qui favorisent la mise en oeuvre du programme de travail?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>

**Décision V/4. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique des forêts**

364. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts sont conformes à l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
365. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts tiennent compte des considérations des résultats de la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts ?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
366. Votre pays contribuera t-il aux futurs travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
367. Votre pays a-t-il fourni des informations sur la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) non	<b>X</b>
b) oui - soumission d'études de cas	
c) oui - soumission de rapports nationaux thématiques	
d) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
368. Votre pays a-t-il intégré les programmes nationaux sur les forêts dans ses stratégies de diversité biologique et ses plans d'actions appliquant l'approche fondée sur les écosystèmes et la gestion durable des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une large mesure	<b>X</b>
c) oui - dans une moindre mesure	
369. Votre pays a-t-il pris des mesures afin d'assurer la participation du secteur forestier, du secteur privé, des communautés autochtones et locales et des organisations non-gouvernementales pour mettre en œuvre le programme de travail?	
a) non	
b) oui - certains intervenants	<b>X</b>
c) oui - tous les intervenants	

370. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de renforcer ses capacités nationales, y compris ses capacités locales, afin de mettre l'accent sur l'efficacité et les fonctions des réseaux de protection des forêts, ainsi que sur les capacités nationales et locales pour appliquer la gestion durable des forêts, y compris leur régénération?	
a) non	
b) quelques programmes couvrent certains besoins	
c) de nombreux programmes couvrent certains besoins	
d) des programmes couvrent tous les besoins évalués	
e) pas de besoins évalués	<b>X</b>
371. Votre pays a-t-il pris des mesures pour mettre en œuvre les propositions d'actions du Forum intergouvernemental sur les forêts et le Groupe intergouvernemental sur les forêts sur l'estimation des biens et des services forestiers?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) mesures prises	

*Diversité biologique des terres arides et semi-arides*

**Décision V/23. Options pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des écosystèmes des terres non irriguées, méditerranéennes, arides, semi-arides, d'herbage et de savane**

372. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail annexé à la décision et a-t-il identifié la façon de le mettre en œuvre?	
a) non	<b>X</b>
b) à l'étude	
c) oui	
373. Votre pays soutient-il d'un point de vue scientifique, technique, et financier, au niveau national ou régional, les activités identifiées dans le programme de travail?	
a) non	<b>X</b>
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
374. Votre pays encourage t-il la coopération entre les pays qui partagent les mêmes biomes afin de procéder à la mise en œuvre régionale et sous-régionale du programme?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) dans une large mesure	

**Autres observations sur l'application de ces décisions du programme de travail**

**Le Burundi a soumis au GEF un projet de 2<sup>ème</sup> activité habilitante comportant entre autre activité l'évaluation des besoins pour le renforcement des capacités nationales notamment dans le secteur des forêts.**

Décision V/20. *Opérations de la Convention*

375. Lorsque votre pays nomme des experts pour les ajouter à la liste, tient-il compte de l'équilibre des sexes, de l'engagement des populations autochtones et des membres des communautés locales, et de l'éventail de disciplines et d'expertises applicables?	
a) non	
b) oui	<b>X</b>
376. Votre pays a-t-il activement participé aux activités régionales et sous-régionales afin de préparer les réunions de la Convention et de renforcer l'application de celle-ci?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	<b>X</b>
c) dans une large mesure	
377. Votre pays a-t-il entrepris une étude des programmes nationaux et des besoins liés à l'application de la Convention et, le cas échéant, en a-t-il informé le Secrétaire exécutif?	
a) non	<b>X</b>
b) en cours	
c) oui	

*Tableaux de conclusion*

*Veillez utiliser cette case pour indiquer les activités particulières que votre pays a menées à la SUITE DIRECTE de son nouveau statut de Partie contractante à la Convention, en faisant référence aux questions antérieures, selon qu'il convient:*

*Après la ratification de la Convention, le Burundi a mené entre autres activités :*

- *Elaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique (SNPA-DB)*
- *Elaboration du premier Rapport de Pays*
- *Elaboration de la 2<sup>ème</sup> activité habilitante qui est soumise au GEF*
- *CHM en cours d'installation*
- *Adoption de la Stratégie Nationale pour l'Environnement au Burundi (SNEB)*
- *Schéma Directeur des marais déjà adopté*
- *Code de l'Environnement déjà promulgué*
- *Participation active du Burundi dans l'élaboration du Plan d'Action Stratégique et du Projet de Convention sur la Gestion durable de la Biodiversité du lac Tanganyika*
- *Participation active du Burundi dans l'élaboration du Plan d'Action sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo (PAS/CEFDHAC)*
- *Identification de nouvelles aires à protéger*
- *Participation du Burundi aux activités sur l'Initiative du Bassin du Nil*
- *Développement du patrimoine forestier à travers l'agroforesterie et la foresterie rurale*
- *Promotion de l'approche participative dans la gestion des ressources naturelles*
- *Mise en place des banques de gènes qui collectent et conservent des ressources phytogénétiques plus particulièrement celles des cultures vivrières.*

*Veillez utiliser cette case pour identifier des initiatives conjointes avec d'autres Parties, en vous reportant aux questions précédentes, si nécessaire:*

- *Participation active du Burundi dans l'élaboration du Plan d'Action Stratégique et du Projet de Convention sur la Gestion durable de la Biodiversité du lac Tanganyika*
- *Participation active du Burundi dans l'élaboration du Plan d'Action sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo (PAS/CEFDHAC)*
- *Participation du Burundi aux activités sur l'Initiative du Bassin du Nil*

*Veillez utiliser cette case pour formuler toute autre observation sur les questions portant sur la mise en oeuvre de la Convention à l'échelle nationale*

*L'analyse du présent document montre que le Burundi n'est pas suffisamment informé sur les activités qui devraient être menées pour une mise en œuvre effective de la Convention. Après la mise en place effective du CHM, le Burundi pourrait se mettre au même diapaso que les autres parties contractantes.*

*Le projet de la 2<sup>ème</sup> activité habilitante soumis au GEF pour financement aidera le Burundi à mieux évaluer ses besoins.*

*La formulation de ces questions est basée sur les articles de la Convention et sur les décisions de la Conférence des Parties. Si vous avez eu des difficultés d'interprétation, veuillez nous en informer.*

*Il n'y a pas eu de difficultés majeures pour répondre aux questions étant donné la disponibilité des outils que le Burundi a déjà mis en place et la multidisciplinalité de l'équipe qui a fait ce travail. Cependant, pour certaines questions, le choix de réponses n'était facile par le fait que les propositions de réponses étaient limitées. Il faut noter que le rapport a été validé par l'Atelier National organisé le 14 Mai 2001.*

*Si votre pays a terminé la mise au point de sa stratégie et de son plan d'action national en matière de diversité biologique (SPADB), veuillez donner les informations ci-après:*

Date d'achèvement:	Août 2000
Si le SPADB a été adopté par le gouvernement:	
Lequel?	
A quelle date?	
Si le SPADB a été publié, veuillez donner les détails ci-après:	
Titre:	
Nom et adresse de l'éditeur:	
ISBN:	
Prix (le cas échéant):	
Autres informations pour les commandes:	
Si le SPADB n'a pas été publié	
Veuillez indiquer en détails la procédure pour obtenir des exemplaires:	<b><i>Demande à l'adresse suivante :</i></b> <b><i>Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN)</i></b> <b><i>B.P 56 Gitega, BURUNDI</i></b> <b><i>E-mail : inecn.biodiv@cbinf.com</i></b>
Si le SPADB est affiché sur un site web national	
Veuillez l'adresse complète du localisateur de ressources uniformes (URL):	
Si le SPADB a été confié à la garde d'une agence d'exécution du FEM	
Veuillez identifier l'agence:	

*Veillez donner des détails similaires si vous avez réalisé une étude de la diversité biologique du pays, ou un autre rapport, ou tout autre plan d'action pertinent aux objectifs de la Convention*

- *Plan d'action sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo (CEFDHAC), Yaoundé/Juin 2000.*
- *Plan d'Action Stratégique pour la gestion durable de la biodiversité du Lac Tanganyika, 2000/INECN (BURUNDI)*

*Veillez donner des détails sur toute instance nationale (tel que le bureau d'audit national) qui a examiné ou qui examinera la mise en oeuvre de la Convention dans votre pays*

*Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement est l'Institution Nationale qui coordonne, évalue et fait le suivi de toutes les activités en rapport avec la biodiversité.*